



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE L'ONTARIO

PLAN D'ACCESSIBILITÉ 2007-2008

**L'HONORABLE MICHAEL A. BROWN
PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE**

ISSN 1710-5625

Introduction

Le présent document est le cinquième plan d'accessibilité annuel élaboré par l'Assemblée législative de l'Ontario. Il met l'accent sur les réalisations relatives aux engagements définis dans le quatrième plan annuel, et décrit les engagements pris pour 2007-2008 dans le but d'éviter la création de tout nouvel obstacle et d'éliminer progressivement les obstacles actuels.

L'Assemblée législative a l'intention de se fonder sur ses réalisations pour lancer des initiatives qui appuient l'engagement pris par le gouvernement pour faire de l'Ontario une province plus intégrée et accessible, où les personnes de toutes aptitudes peuvent réaliser pleinement leur potentiel.

Message du président

Tous les organismes des secteurs public et parapublic sont tenus de par la loi d'avoir un plan d'accessibilité annuel et de le mettre à la disposition du public. Il s'agit de la cinquième année pour laquelle de tels plans sont élaborés et mis en œuvre par des organismes comme le nôtre dans l'ensemble de la province.

L'Assemblée législative est déterminée à améliorer l'accessibilité en repérant et en supprimant les obstacles et en évitant d'en créer de nouveaux dans les domaines clés du service à la clientèle, de l'emploi, des communications et de l'information et dans le milieu bâti.

L'Assemblée s'appuie sur le succès de ses plans précédents et demeure à l'affût des meilleurs moyens de répondre aux besoins des personnes handicapées qui ont affaire à l'Assemblée, qu'il s'agisse d'employés, de citoyens en général ou de députés de l'Assemblée législative.

Je vous invite, le cas échéant, à transmettre vos commentaires ou vos préoccupations à la personne-ressource dont les coordonnées figurent à la fin du présent document.

Agréez mes sincères salutations.

Michael A. Brown

Président de l'Assemblée législative

Rapport sur les réalisations

La plupart du travail accompli au cours de la quatrième année était axé sur la planification des améliorations futures dans le domaine des communications et de l'information, du service à la clientèle et du milieu bâti. À la suite des projets entrepris au cours de la troisième année, des changements ont été apportés à notre site Internet, l'accès à l'édifice de l'Assemblée législative a été amélioré et notre personnel est davantage sensibilisé aux questions d'accessibilité.

Initiatives d'amélioration de l'accessibilité en 2006-2007

Engagement

Présenter d'autres façons (impression en gros caractères et en braille) les laissez-passer sur papier requis aux fins d'admission spéciale dans les tribunes publiques à la Chambre.

État d'avancement

Engagement réalisé.

Engagement

Recueillir les commentaires du personnel sur les obstacles à l'emploi qui existent à l'Assemblée.

État d'avancement

Engagement en cours de réalisation.

Calendrier

Engagement censé être réalisé en novembre 2007.

Engagement

Fournir davantage de renseignements au personnel sur les questions touchant tous les types d'obstacles et sur les activités menées pour les éliminer. Cette information comprendrait un article dans le prochain numéro du bulletin du personnel de l'Assemblée.

État d'avancement

Engagement en cours de réalisation.

Calendrier

Un article sera publié à l'automne 2007 dans le bulletin du personnel de l'Assemblée.

Engagement

Installation d'un nouvel ascenseur menant à l'aile nord de l'édifice de l'Assemblée législative et enlèvement des rampes d'accès derrière le grand escalier.

État d'avancement

Engagement en cours de réalisation.

Calendrier

Engagement censé être réalisé en janvier 2008.

Engagement

Installation d'un intercom à l'entrée sud du sous-sol.

État d'avancement

Engagement en cours de réalisation.

Calendrier

Engagement censé être réalisé en novembre 2007.

Engagement

Améliorer la signalisation relative à l'accessibilité dans toutes les zones de l'édifice de l'Assemblée législative ouvertes au public et au personnel.

État d'avancement

Engagement en cours de réalisation. On élabore des plans pour revoir la signalisation et définir les meilleurs nouveaux concepts.

Calendrier

Engagement censé être réalisé au printemps 2008.

Initiatives d'amélioration de l'accessibilité en cours

Engagement

Augmenter le nombre d'employés, autres que les chefs de bureau et les superviseurs, qui suivent la formation sur l'accessibilité. On vise principalement à s'assurer que tous les nouveaux employés ont suivi le module de formation en ligne.

Engagement permanent. L'engagement a été élargi : tous les employés sont maintenant tenus de suivre la formation en ligne sur l'accessibilité. Tous les nouveaux employés devront aussi suivre cette formation.

Engagement

Améliorer la connaissance des technologies d'aide au sein du comité sur l'accessibilité au moyen de visites d'établissements appliquant les meilleures pratiques. Par exemple, une visite de l'Adaptive Technology Resource Centre de l'Université de Toronto est prévue en septembre 2007.

Engagement permanent.

Engagement

Revue du contenu du site Internet de l'Assemblée pour satisfaire aux normes d'accessibilité. L'architecture et la présentation de l'information, la navigation, l'organisation et toutes les pages de données ont été revues et le nouveau site a été lancé en février 2007. Les travaux se poursuivent pour améliorer le contenu.

Engagement permanent.

Engagements – mesures pour éviter la création de nouveaux obstacles

Service à la clientèle

Nous exigerons que tous les employés de l'Assemblée législative suivent le module de formation de la Direction générale de l'accessibilité sur le service à la clientèle pour les personnes handicapées.

Emploi

Nous continuerons d'offrir à tous les nouveaux employés et à tout le personnel de gestion de la formation portant sur les adaptations offertes aux employés et aux postulants ayant un handicap.

Communications et information

Nous continuerons d'améliorer l'accès aux réunions des comités de l'Assemblée législative (sur place et à distance) pour les personnes handicapées.

Nous continuerons de fournir différents systèmes de communication, p. ex., ATS, sous-titrage codé, supports de substitution, pour faciliter l'accès aux services de l'Assemblée législative et à ses activités.

Milieu bâti

Nous continuerons de repérer dans l'édifice de l'Assemblée législative les endroits qui posent un obstacle à l'accessibilité des personnes handicapées. Tous les efforts raisonnables seront déployés pour supprimer les obstacles et faire en sorte que les lieux soient conformes aux exigences des nouvelles lignes directrices sur l'aménagement sans obstacle.

Engagements – obstacles à surmonter

Service à la clientèle

Obstacle

Il est possible que les personnes sourdes, devenues sourdes et malentendantes éprouvent des problèmes lorsqu'elles téléphonent à l'Assemblée législative.

Engagement

De la formation supplémentaire sera donnée à tous les employés affectés aux services ATS et PSI afin d'assurer une qualité de service élevée aux appelants concernés.

Responsabilité

Personnel des télécommunications

Calendrier

Novembre 2007.

Emploi

Obstacle

Il se peut qu'il y ait des obstacles pour les personnes handicapées qui travaillent à l'Assemblée législative.

Engagement

Un sondage sera effectué auprès des employés à l'automne 2007 pour repérer tous les obstacles. Les commentaires et les préoccupations exprimés seront évalués et pris en compte.

Responsabilité

Groupe de travail sur l'accessibilité et Ressources humaines.

Échéancier

Printemps 2008.

Milieu bâti

Obstacle

Les appartements du lieutenant-gouverneur seront améliorés comme il se doit pour satisfaire aux normes d'accessibilité en vigueur.

Engagement

Les améliorations nécessaires seront apportées en fonction des besoins du bureau.

Responsabilité

Direction des locaux de l'enceinte parlementaire

Échéancier

L'engagement est censé être réalisé à l'été 2008 sous réserve de l'approbation du financement nécessaire.

Les questions et les commentaires sur le plan d'accessibilité de l'Assemblée législative sont toujours les bienvenus.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec:

Vicki Whitmell, M. Bibl.
Directrice générale
Bibliothèque de l'Assemblée législative
Assemblée législative de l'Ontario

416-325-3939
vicki_whitmell@ontla.ola.org

Site Web : <http://www.ontla.on.ca/french/index.htm>

Visitez le site Web d'Accessibilité Ontario du ministère des Affaires civiques et de l'Immigration à <http://www.mcass.gov.on.ca/accessibility/indexf.html>. Le site promeut l'amélioration de l'accessibilité, et offre des ressources et des renseignements destinés à faire de l'Ontario une province accessible.

Pour commander gratuitement un exemplaire du plan d'accessibilité sur support de substitution, adressez-vous à:

Centre ServiceOntario
777, rue Bay, bureau M212, niveau du marché, Toronto (Ontario) M5G 2C8
Tél. : 416-326-5300
Autres régions, sauf Ottawa, composer sans frais le 1 800 668-9938
À Ottawa, composer le 613 238-3630 ou, sans frais, le 1 800 268-8758
Service ATS : 1 800 268-7095

Imprimeur de la Reine pour l'Ontario
ISSN 1710-5625
This document is available in English.